Image not found or type unknown

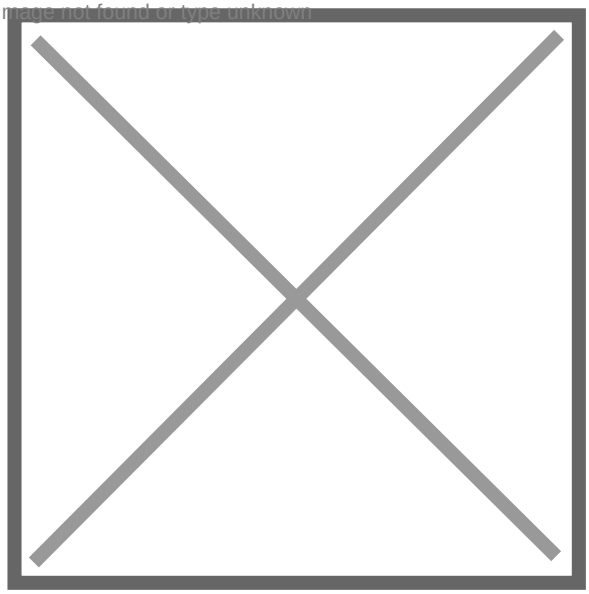

Payer loyer en suisse sans déclaré

Par **kekeplongee**, le **13/03/2011** à **09:26**

Bonjour,
J'ai eu un appartement dans la région d'Annemasse, a un moment mouvementé de ma vie , le propriétaire nous as demandé de payer le loyer sur un compte suisse , avec bien sur un contrat en euro, mais à versé en argents suisse.... après différente discutions , il nous dit que depuis 12 ans il fait ceci et cela marche... aussi bien du côté français & suisse.
Ce qui veut dire que ce monsieur triche .
ma questions comment faire , car depuis un certain temps j'ai refusé de continuer et je verse sur le compte français . je voudrai me protéger au niveau fiscal. dois je informe le service fiscal , si oui comment.
du côté suisse , cela est différent et ils sont très très intéressés.
je précise qu'il a acheter une autre maison et qu'il est en résidence secondaire mais qu'il y vit toute l'année

Par **mimi493**, le **13/03/2011** à **13:02**

En tant que locataire, ça ne vous regarde pas. Vous payez le loyer soit par chèque, soit par virement sur le compte indiqué par le bailleur

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés